



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente de l'agriculture,  
des pêcheries et de l'alimentation**

**Le mercredi 3 novembre 2004 — Vol. 38 N° 13**

Élection du vice-président

**Président de l'Assemblée nationale:  
M. Michel Bissonnet**

---

**QUÉBEC**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Distribution des documents parlementaires  
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85  
Québec, Qc  
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754  
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:  
[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

**Commission permanente de l'agriculture,  
des pêcheries et de l'alimentation**

**Le mercredi 3 novembre 2004 — Vol. 38 N° 13**

**Table des matières**

Élection du vice-président, M. Jean-Pierre Charbonneau

1

**Intervenants**

Mme Fatima Houda-Pepin, présidente

M. Michel Morin

M. Jean-Pierre Charbonneau



Le mercredi 3 novembre 2004 — Vol. 38 N° 13

### Élection du vice-président

*(Neuf heures cinquante-huit minutes)*

**La Présidente (Mme Houda-Pepin):** À l'ordre, s'il vous plaît! Chers collègues, bienvenue.

**Une voix:** ...

**La Présidente (Mme Houda-Pepin):** Ça me fait plaisir. Alors, je déclare ouverte la séance de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation. Le mandat de cette séance est de procéder, conformément à l'article 134 du règlement, à l'élection du vice-président de la commission.

Conformément à l'article 127 du règlement, la Commission de l'Assemblée nationale a décidé, au début de la présente législature, que la vice-présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Selon l'article 135 du règlement, le vice-président de chaque commission est élu à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

#### Élection du vice-président, M. Jean-Pierre Charbonneau

Je suis prête à recevoir des propositions pour le poste de vice-président. M. le député de Nicolet-Yamaska.

**M. Morin (Nicolet-Yamaska):** Mme la Présidente, conformément à l'article 134 des règlements de l'Assemblée nationale, je propose que le député de Borduas, ici, à ma droite, M. Jean-Pierre Charbonneau, soit élu vice-président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation pour la durée de son mandat.

**La Présidente (Mme Houda-Pepin):** Merci beaucoup, M. le député. Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Très bien.

Alors, est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

**Des voix:** Adopté.

**La Présidente (Mme Houda-Pepin):** Merci. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

**Des voix:** Adopté.

**La Présidente (Mme Houda-Pepin):** Alors, je déclare donc le député de Borduas élu vice-président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation. Félicitations, cher collègue.

**M. Charbonneau:** Merci, Mme la Présidente.

**La Présidente (Mme Houda-Pepin):** Les travaux de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation sont ajournés sine die. Merci de votre collaboration.

*(Fin de la séance à 10 heures)*

